

J'aimerais disposer de plus de temps pour pouvoir examiner bien d'autres points, mais j'ajoute en terminant que je ne saurais en aucune façon appuyer le bill sous sa forme actuelle. Permettez-moi de vous signaler une brochure que j'ai sous les yeux, intitulée "Richardson Securities of Canada", datée de décembre 1973. J'ignore si cet ouvrage a été publié avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale (M. Richardson), mais on y déclare entre autres:

Il convient à ce moment-ci, semble-t-il, de songer au besoin de coopération plutôt qu'à la confrontation. Les récentes initiatives du gouvernement qu'a inspirées un opportunisme à court terme, étaient déjà assez déroutantes, mais la manière dont on les a prises sont encore plus déconcertantes.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de participer à ce débat, et je conclus en disant qu'à mon avis le problème qui se pose au gouvernement en est un de consultation. Certains articles de ce projet de loi ont besoin d'être précisés, mais avant tout et surtout des consultations à l'échelon provincial s'imposent avant de pousser plus loin l'étude de cette mesure.

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Une voix: Déclarons qu'il est 10 heures.

M. l'Orateur adjoint: Le député de Témiscamingue (M. Caouette) a déjà parlé dans ce débat. Le député invoque-t-il le Règlement?

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné que les conservateurs progressistes nous font jouer au fou depuis assez longtemps pour servir leur partisanerie politique, je veux signaler qu'il est 10 heures.

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: Le député de Témiscamingue (M. Caouette) déclare-t-il qu'il est 10 heures ou dois-je mettre la motion aux voix?

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur adjoint: La Chambre est appelée à se prononcer sur la motion du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Sur division.

(La motion est adoptée, et le bill, lu pour la 2^e fois, est renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre quels seront nos travaux demain?

Ajournement

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous procéderons demain à l'étude du bill sur les dépenses électorales, puis du bill sur les taxes d'exportation et le partage des bénéfices. Nous espérons pouvoir commencer l'étude du rapport du comité sur le bill relatif aux dépenses électorales.

M. Bell: Dois-je comprendre que le même programme se poursuivra la semaine prochaine?

M. MacEachen: C'est fort possible, et peut-être même l'année prochaine.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Malheureusement, le chef du parti créditiste n'est pas à son pupitre. J'espère qu'il reviendra parce que j'ai quelque chose à dire qui pourrait l'intéresser. J'ai profité du temps de parole qui m'était accordé pour manifester mon inquiétude au sujet de l'attitude très partisane dont il a fait preuve en voulant signaler qu'il était 10 heures.

M. Caouette (Témiscamingue): Je n'ai rien dit de tel.

M. Alexander: Je ne sais pas comment nous jouons ce jeu, et je ne crois pas que je devrais l'appeler un jeu...

Des voix: Rassoyez-vous ou dites quelque chose.

Une voix: Vous êtes ignorant.

M. Alexander: Indépendamment de ce que quiconque, y compris mon leader à la Chambre, pourrait dire, je ne prends d'instructions de personne au sujet de ma préoccupation à l'endroit de la mesure qu'on étudie ce soir, et je n'ai certainement pas l'intention de restreindre ma participation à ce débat.

Des voix: Bravo!

● (2200)

M. l'Orateur adjoint: Le député de Témiscamingue sur le même rappel au Règlement.

M. Caouette (Témiscamingue): A propos de ce rappel au Règlement, monsieur l'Orateur, je n'étais nullement opposé à ce que le député dise ce qu'il avait à dire, mais les leaders à la Chambre s'étaient entendus pour que le vote ait lieu à 9 h 45. Quand j'ai vu le député se lever après 9 h 45, j'ai cru qu'il ne respectait pas la parole donnée par le leader à la Chambre de son propre parti.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Je n'aurais pas dû permettre au député de Hamilton-Ouest de soulever le point en premier lieu. Comme il est passé 10 heures, je suggérerais aux députés, s'ils veulent poursuivre la discussion, de le faire après les affaires courantes demain.

M. Alexander: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, je dois dire qu'il n'y avait aucune entente au sujet de la fin du débat ce soir.